



LA VILLE DE GUILLESTRE RECRUTE SON DIRECTEUR / SA DIRECTRICE DU CENTRE DE LOISIRS (6-12ans)

Au sein d'une commune d'environ 2 500 habitants, d'une mairie avec plus de 50 agents, dotée d'un budget de fonctionnement d'environ 4 millions, vous encadrez le centre de loisirs des 6-12 ans et assurer les permanences du périscolaire. Attachée au bien-être des enfants, la mairie a mis en place un Plan Éducatif de Territoire en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et l'équipe du service enfance.

Missions :

Placé sous la responsabilité du responsable du service enfance, vous exercerez les missions suivantes :

- Encadrer l'équipe d'animation du centre de loisirs des 6-12 ans pendant les vacances scolaires ;
- Assurer des temps auprès des enfants au périscolaire (matin et/ou midi et/ou soir), comprenant certains soirs de l'aide aux devoirs ;
- Assurer le lien aux familles ;
- Encadrer l'équipe d'animation des mercredis pour le centre de loisirs des 3-12 ans (1 seul site) en alternance avec la directrice du centre de loisirs des 3-6 ans ;
- Assurer la direction en accueil multisites quelques semaines par an comprenant l'ACM des 3-6 ans pendant les congés de sa directrice ;
- Piloter le volet administratif de l'ACM (projet pédagogique, réaliser les déclarations TAM, demande de subventions pour les projets, recherche de partenariats, commandes de matériels et des repas...)
- Mettre en place et accompagner les enfants lors de l'aide aux devoirs en temps périscolaire ;
- Travailler en étroite collaboration et en complémentarité avec la directrice du centre de loisirs de 3-6 ans et le responsable du service enfance
- Préparer et mettre en œuvre des activités et créations de projets d'animation dans le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Animer le conseil municipal des enfants et coordonner leurs actions.

Connaissances / Compétences :

- Connaissances de la réglementation spécifiques des ACM, des pratiques pédagogiques et des techniques d'animations (activités manuelles, sportives, culturelles, artistiques, etc...).
- Capacité à travailler en équipe, à prendre des initiatives, savoir faire preuve de discrétion, nécessité d'être ponctuel, rendre compte ;
- Capacité à dialoguer avec les familles, identifier les problématiques rencontrées par les enfants ;
- Capacité à développer des partenariats.

Conditions d'embauche :

- Catégorie C ou B en fonction du diplôme - Poste à 30h annualisé
- Rémunération : : statutaire + régime indemnitaire (RIFSEEP), participation possible à la mutuelle et à la prévoyance, tickets restaurants à partir de 4 mois de contrat.
- Durée du contrat : 12 mois

Profil :

- **Diplôme en direction d'accueil collectif de mineur obligatoire (BPJEPS LTP avec option direction, BAFD)**
- Expérience souhaitée en animation et en direction

Adresser candidature (CV et LM) à Monsieur le Maire

Poste à pourvoir au 1^{er} octobre 2026

Par courrier : Mairie de Guillestre, 1 Place des Droits de l'Homme, 05600 GUILLESTRE

Par courriel : servicedupersonnel@villedeguillestre.fr